



**FLAGY**  
Seine et Marne

# Les Brèves

## du Conseil

**N°8**  
Septembre  
2011

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

### 2008-2011

#### Nous voici au milieu du gué.

Cela fait maintenant 3 ans que nous nous efforçons à maintenir le cap et à rester fidèles à nos engagements et ce malgré les lenteurs administratives et financières que nous subissons sur les dossiers.

Mais ne regardons pas dans le rétroviseur, il nous faut encore et toujours travailler.

Ainsi dans les prochaines semaines, à la demande des responsables de la bibliothèque, nous doublerons sa surface, pour cette opération nous avons privilégié 2 entreprises de Flagy.

Un appel d'offres sera lancé dès que nous aurons confirmation des subventions à la réalisation d'un local pour les associations. Ce bâtiment sera adossé au local technique.

Un second appel d'offre concernant la nouvelle mairie est programmé pour début 2012 et un gros chantier nous attend pour 2012 avec la création au 1<sup>er</sup> janvier de la nouvelle communauté de Commune du bocage à 8 (voir article au verso).

Parallèlement à ces gros dossiers nous avons toujours à cœur d'accompagner et d'innover avec toutes celles et ceux qui veulent donner un peu de leur temps pour que notre village soit parmi les plus attrayant de Seine et Marne.

Je ne doute pas que vous partagez ce souhait, vous l'avez démontré par votre présence aux apéros-concerts, au spectacle de Franck ALAMO, aux animations proposées par les associations et au temps que vous consacrez dans les commissions.

Je terminerai mon édito par ces quelques mots de Jean Jaurès « Le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

**Jacques DROUHIN**  
Maire  
Président de l'AMR 77



### FLASH INFOS

**10 Octobre** : Réunion avec les présidents des associations de Flagy

**16 Octobre** : Cross de la Lucarne

**21 Octobre** : A.G. de l'AFR

**22 Octobre** : Grande choucroute annuelle du Club de l'Amitié

**23 Octobre** : Troc aux plantes au Grand Lavoir

**29 Octobre** : Secrétariat de la mairie fermé

**04 Novembre** : A.G. du Comité des fêtes

**06 Novembre** : Remise des prix fleurissement, illumination et bacheliers

**11 Novembre** : Commémoration de l'Armistice

**12 Novembre** : Course pédestre intercommunale du bocage (2 distances : 51,6 km et 18,4 km contact 01.40.20.85.92)

**20 Novembre** : Marché de Noël

**26 Novembre** : A.G. de l'ASPF

**03 et 04 Décembre** : Théléthon

**10 et 11 Décembre** : Expo porcelaine

**17 Décembre** : Noël AFR

**08 Janvier** : Galette

**14 Janvier** : Vœux du Maire

### Construction d'un local technique



Quelques mois après notre élection, nous lançons le projet de construction d'un local technique pour la commune. La grange actuelle devenant archaïque et ne répondant plus, depuis longtemps, aux normes de sécurité et sanitaires.

Après les différentes étapes administratives et de construction : permis de construire, appels d'offres, obtention des subventions, obligation de faire reposer le bâtiment sur des pieux et quelques retards dus aux intempéries et à quelques entreprises, le bâtiment a enfin été livré et réceptionné fin juin 2011.

Gérard AUPETIT

### REMERCIEMENTS

Un grand merci à :

. l'époux de notre 3<sup>ème</sup> adjointe, Thierry ANTOINE Directeur de la société EDAC qui offre à la commune de Flagy une lame de déneigement d'une valeur de 4.500 €,

. nos maraichers Alain PATRON et Julien KUBIEZ qui nous ont gracieusement mis à disposition leur remorque lors du nettoyage de la rivière.

. Jean-Pierre BAUMIER nouvel habitant et jeune retraité qui se propose de donner bénévolement un peu de son temps libre pour réaliser des petits travaux d'entretien.

La complicité grandissante avec les habitants, les associations et les entreprises de Flagy est un grand encouragement à tous nos efforts.

### TROPHEE Jean Coret Flagy à l'honneur

Ce trophée a été créé par l'AHVOL (Association pour l'aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain) en mémoire de l'architecte Jean Coret qui durant de nombreuses années a œuvré pour la connaissance et la sauvegarde des petits monuments du bocage. Ce trophée est attribué sur concours, pour une durée de deux ans, à une collectivité, une association ou un particulier ayant réalisé une action de sauvegarde ou de mise en valeur du petit patrimoine architectural ou paysager. Il est concrétisé par une sculpture déposée pour deux ans à la mairie de la commune gagnante.

Le premier prix accompagné du trophée « l'envol » et d'un chèque de 700 € a été attribué à la commune de Flagy pour son projet étonnant de réintroduction d'une vigne dans un enclos, ancien jardin potager, au cœur du village par les habitants, avec l'engagement d'une culture écologique et promesse de la première vendange en septembre/octobre 2012.

PINGUET-ROUSSEAU  
Pdt de l'AHVOL



### Flagy a scintillé

Comme chaque année, vous avez été nombreux à sortir guirlandes, Le Père Noël, et décorations en tout genre. Votre ingéniosité a fait scintiller Flagy durant les fêtes de fin d'année 2010.

Les membres de la « commission illuminations » ont bravé le froid et la neige de décembre, pour une balade nocturne, afin de noter ces décorations qui rivalisent d'imagination d'année en année, pour le plaisir des yeux des petits et des grands.

Les lauréats sont récompensés selon 3 critères :

- L'originalité des décorations
- L'harmonie des aménagements
- La répartition des décors et des lumières

Félicitation pour - le 1<sup>er</sup> prix à Mr et Me LE Patrick  
- le 2<sup>ème</sup> prix à Mr et Me BRETON Jean Pierre  
- le 3<sup>ème</sup> prix à Mr et Me DOREILLE Pascal  
- le 4<sup>ème</sup> prix à Mr et Me JAUVAIS Patrick  
- le 5<sup>ème</sup> prix à Mr et Me QUIVET Philippe

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 6 novembre 2011, à 11h00.

Muriel NARBONNE



# 1<sup>er</sup> Janvier 2012 La Communauté de Communes passe de 3 à 8 communes

Il y a près d'un an je vous présentais le projet de l'Association des Communes du Bocage, l'extension de la Communauté de Communes du Bocage en janvier 2012. Un agrandissement qui se traduira, d'une part, par le départ de Dormelles qui rejoindra la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing et, d'autre part, par l'adhésion de 6 nouvelles communes Blennes, Chevry-en-Seraine, Diant, Montmachoux, Noisy-Rudignon, et Vouix. Une telle arrivée transforme complètement la Communauté de Communes du Bocage. Il a donc fallu repenser entièrement le fonctionnement de l'intercommunalité, ses enjeux, ses objectifs et son devenir.



Lorsque les élus ont commencé à réfléchir au projet de territoire de la future Communauté de Communes du Bocage élargie, les modèles qui se présentaient étaient essentiellement urbains. Des communes rurales qui se regroupent autour d'une ville centre. Des équipements économiques, sociaux de loisirs concentrés dans un cœur urbain. Les élus de l'ACB ont refusé ce type de développement. Ils n'ont pas voulu se rattacher à une grande communauté de communes urbaine aux enjeux de développement complètement différents. Ils ont voulu considérer les caractéristiques rurales comme une force, et non pas comme une faiblesse. Ils ont donc basé le développement du territoire sur ses ressources rurales : préserver le cadre de vie, promouvoir les dynamiques sociale et associative, soutenir l'économie locale...

Entre juillet et novembre 2010, un diagnostic a d'abord été élaboré pour mettre en avant les atouts et les faiblesses du territoire. Puis, entre décembre 2010 et mars 2011, des groupes de travail rassemblant élus, associations, habitants et experts du Conseil Général ont réfléchi à ce que la Communauté de Communes pouvait mettre en place. Ces réflexions sont synthétisées dans un projet de territoire construit sur 5 ans et décliné en une vingtaine de fiches actions. A partir d'avril 2010, des groupes de travail restreints ont enfin hiérarchisé les projets et défini les actions qui se mettront en place dès l'année prochaine.

Il nous faudra alors nous armer de patience car beaucoup de projets demanderont des études supplémentaires pour préciser le financement exact, les partenaires, le calendrier, en un mot la mise en œuvre. Ainsi, nous souhaitons créer un Relais Assistante Maternelle. Pour cela, il faudra commencer par réunir les assistantes maternelles, réaliser un diagnostic détaillé, définir le projet pédagogique. De même, nous voulons mettre en place le très haut débit sur le territoire, condition nécessaire au développement économique. Mais l'opération est coûteuse. L'année prochaine sera donc destinée à monter les dossiers et rassembler les subventions pour y parvenir. Cependant, plusieurs actions seront mises en place dès janvier 2012. Ainsi, Emmanuel SUIRE, qui travaille auprès de l'ACB comme animateur sport et nature depuis avril 2011 proposera une large gamme d'activités sportives et de loisirs à destination des jeunes. De même, nous recherchons un moyen de poursuivre les animations au sein des bibliothèques, de soutenir les associations de dimension intercommunale...

Notre programme d'action établi nous travaillons désormais sur le fastidieux, mais nécessaire, montage administratif et financier. Un véritable parcours d'obstacles quand les réformes législatives favorisent les communautés de communes de grande taille et resserrent les budgets alloués aux collectivités. La ténacité des élus a tout de même fini par payer. La Communauté de Communes du Bocage sera la plus petite intercommunalité de Seine & Marne.

Jacques DROUHIN – Camille DANET

## APEROS CONCERTS Rendez-vous pris en 2012

Nous avons tous été conquis par cette initiative qui a donné lieu à des vendredis animés. Parfois, il faut savoir oser nous l'avons fait ! Le public a répondu présent nous avons même compté jusqu'à 220 personnes. Tous les groupes ont été enthousiastes par l'accueil et la générosité du public et sont prêts à se reproduire. Nous ferons le point avec les associations co-organisatrices puisque déjà de nouveaux groupes nous ont sollicités, le succès appelant le succès il va de soi que nous renouvellerons les apéros concerts en 2012 pendant les mois de Juin et Juillet, et à Mme VALMY, propriétaire du café, de se tenir prête !!

Jacques DROUHIN



## Travaux engagés et réalisés

Conformément aux souhaits des familles et des associations les travaux ont pu être réalisés ces derniers mois : Réfection du mur intérieur de la chapelle de l'église, co-financé avec l'ASPF, installation de nouveaux buts et d'un pare-ballon sur le terrain de foot, pose par les agents municipaux de grilles de protection devant l'école, arasement des bas cotés de la route de Machemoulin. D'autres seront engagés prochainement :



Démarrage de l'agrandissement de la bibliothèque en Octobre, installation d'un panneau d'informations à l'entrée de Flagy (fin Octobre) et d'ici la fin de l'année le remplacement de tous les points lumineux (nouvelles générations économie d'énergie) dans la rue Grande, rue de St Ange et le Safran.

Jacques DROUHIN

## Nettoyage de la rivière



Comme chaque année, début juillet de nombreux flagiens se portent volontaires pour débarrasser la rivière des herbes qui ne cessent d'envahir tout le bief et nous constatons depuis 2 à 3 ans qu'il faudrait presque recommencer 2 mois après. Malheureusement tant qu'on abusera des engrais et autres produits phytosanitaires nos efforts resteront vains.

## RENOUVELLEMENT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC Assainissement

Le 31 août dernier se terminait le contrat d'affermage liant la commune de Flagy à la SAUR. Afin de respecter les délais légaux, une commission, « dite SAPIN » du nom du parlementaire à l'origine de cette loi, constituée d'élus de la commune, présidée par le Maire et assistée du cabinet BERIM, s'est réunie à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2011 afin de lancer les appels d'offre et les étudier. Seuls deux candidats ont répondu à cet appel d'offre lancé par la commune  
1. La SAUR  
2. VEOLIA – EAU –  
Après étude et comparaison des prestations et tarifs, c'est la SAUR qui a été choisie. Ce choix a été entériné par le conseil municipal du 25 Juillet 2011. Ce nouveau contrat nous lie pour douze ans à cette entreprise

Gérard AUPETIT

## Concours villes et villages fleuris Maisons et façades fleuries

Pour la 2<sup>ème</sup> année, notre village participe au concours départemental des « Villes et villages fleuris » Une fleur d'argent fut décernée à Flagy en 2010. Un soleil radieux accueillit le passage du jury départemental, le 11 juillet 2011, étape clé pour présenter les réalisations florales et les aménagements paysagés de la commune. Notre but, obtenir une notation optimale, afin d'être retenue pour participer au concours régional et acquérir le « label 1<sup>ère</sup> fleur ». En parallèle le jury communal constitué de membres de la commission fleurissement a sélectionné les lauréats « Maisons et façades fleuries »

Catégorie jardins

Mr et Mme DECORNOY  
Mr et Mme Lucas  
Mme ARMAND  
Mr et Mme Claude DESVIGNES  
Mr et Mme BRETON

Catégorie façades

Mr et Mme BRESSIER-PINCON  
Mr BENSILAMA  
Mr et Mme FOURNIER  
Mme PIERRE  
Mr RIGONNOT



Mr le Maire aura le plaisir de vous accueillir pour la remise des diplômes le dimanche 6 novembre à 11 h. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de la commission fleurissement pour leur enthousiasme. En effet, se sont les petites mains de « l'ombre » discrètes mais efficaces, qui lors de notre rendez-vous bi-mensuel, œuvrent pour biner, planter, désherber, valorisant ainsi le cadre végétal et paysagé.

Annick ANTOINE



## A VENIR

Un panneau d'Affichage Electronique à l'entrée de notre commune. Une information visuelle simple et instantanée. A l'usage de la commune et des associations. C'est pour bientôt.

Jean-Marie COURTOIS